

tribunes internationales. Le Canada considère également la possibilité de les faire entériner à l'échelle nationale. Les neuf thèmes de ces principes sont les suivants :

- droit à l'accès;
- équité au sein de la génération et d'une génération à l'autre;
- responsabilité individuelle et collective;
- protection de la santé et de la sécurité;
- éducation et participation du public;
- planification intégrée;
- utilisation des espaces et d'autres ressources;
- prévention de la pollution;
- bien-être économique.

Le Canada participe au projet de transport écologiquement durable de l'OCDE, dans le cadre duquel on a établi des critères pour le transport durable et on explore, pour l'an 2030, des scénarios qui respectent ces critères. Les travaux cherchent essentiellement à trouver des moyens de réaliser les scénarios privilégiés et à élaborer des lignes directrices dont se serviraient les gouvernements nationaux et d'autres en vue d'ouvrir la voie au transport durable.

LES DÉFIS ET LES PROCHAINES ÉTAPES

Possibilités et obstacles

Les travaux de l'OCDE pourraient contribuer à relever l'un des défis que pose l'atteinte des objectifs du transport durable. Ce défi réside dans le fait que nous ne connaissons pas exactement le but que nous visons. De plus, des principes semblables à ceux qui ont été établis pour la conférence de Vancouver peuvent aider à orienter l'élaboration de nos stratégies et la prise de décision.

Les améliorations de la performance environnementale des systèmes de transport ont été presque neutralisées par un accroissement des activités dans ce secteur. Il ne faudrait cependant pas passer sous silence ces améliorations, car elles